

PAR COURRIEL

Trois-Rivières, le 2 mars 2017

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande du 6 février 2017 concernant l'objet précité. Vous trouverez donc en annexe la documentation relative à un accident technologique survenu le 13 mai 2004 sur la propriété située au 265, rue Dessureault à Trois-Rivières.

Vous noterez que certaines parties en ont été masquées, et ce, en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Conformément à l'article 51 de ladite loi (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 371-6581, poste 2014.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Chantal Deshaies

p. j.



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence: No d'intervention SAGIR:

Date de l'événement: Heure: Nb de photos:

Organisme impliqué: Tél:

Adresse: Poste: []

Ville: Code postal:

Endroit de l'événement

Ville événement:

Produit en cause: État du produit L/S/G:

CLASSE	U.N. :	<input type="text" value="1203"/>
<input type="text" value="3.1"/>	C.A.S.	<input type="text"/>

Quantité: Imp.: L

Sans Dév.: Dév.: L

Réc.: L

Aspects humains

Sans objet:

Évacués: Nb:

Blessés: Nb:

Traités imm.: Nb:

Hospitalisés: Nb:

Décédés: Nb:

SECTEUR: Autre/Mixte:

IMPACT: Air Cours d'eau Infrastructure d'Intérieur

Infrastructure Souterraine Infrastructure de Surface Milieu Naturel Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT:

Sommaire (causes de l'événement):

Signalé par: Origine M.E.

Organisme: Appel reçu à:

Tél.: [] Date: Fin de la conversation:

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date:

Urgence-Environnement: Rendu sur les lieux à:

Organisme impliqué: Quitte les lieux à:

Responsables municipaux:

Autres:

Temps total:

Nb de sorties:

Catégorie:

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût:

Pér. de traitement:

Transféré à (serv. ou code): Zone (M.T.M): X: Y:

Sommaire (Interventions):

doit prendre les mesures immédiatement. Un suivi de notre part sera fait et un avis sera envoyé. La cour est enterrée avec une pente vers un puits et une vanne.

Signature:



Date :

13 mai 2004

DOSSIER

CERTIFIÉ

Le 18 mai 2004

AVIS D'INFRACTION

9123-7081 Québec inc.
265, rue Dessureault
Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 2L8

N/Réf. : 7610-04-01-00001.06

**Objet : Rejet accidentel d'hydrocarbure sur le site Dubeau international
au 265, rue Dessureault à Cap-de-la-Madeleine**

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 13 mai 2004, par un représentant dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi :

- Vous êtes responsable de la présence accidentelle d'un contaminant dans l'environnement sans en avoir avisé le ministre de l'Environnement;
Loi sur la qualité de l'environnement — article 21.

Nous vous demandons donc d'effectuer la récupération des sols contaminés en suivant la procédure ci-jointe.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec M. Yves Lahaie, au poste 2071.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

Marcel Binet

Marcel Binet, coordonnateur
Division contrôle — Industriel

MB/YL/dp

p. j. (2)

no doc : 406207258

Édifice Capitanal
100, rue Laviolette, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6581
Télécopieur : (819) 371-6987
www.menv.gouv.qc.ca

Préparé par Yves Lahaie

7610/0000106 Avis d'infr Dubeau International 2004-05-18

CC

DUB

PROCÉDURES À SUIVRE LORS DE L'ENLÈVEMENT DE SOLS CONTAMINÉS À LA SUITE D'UN DÉVERSEMENT

1. Procéder à l'excavation des sols contaminés par observations organoleptiques (visuelles, odeurs, aspect des sols, etc.).
2. Prélever des échantillons de sols dans le fond de l'excavation et sur les parois afin de s'assurer que toute la contamination a été enlevée, et ce, conformément à l'article 9 du Règlement sur les matières dangereuses.
3. Les sols excavés doivent être entreposés de façon sécuritaire, c'est-à-dire qu'ils doivent être déposés sur et sous une membrane imperméable.
4. Les sols en piles doivent aussi être échantillonnés (1 échantillon composé si le volume est moins de 30 mètres cubes).
5. Les échantillons doivent être analysés par un laboratoire accrédité, et ce, pour les paramètres identifiés au tableau de la page suivante.
6. Dès la réception des résultats d'analyse, ceux-ci devront être envoyés au ministère de l'Environnement et les sols devront être gérés conformément au schéma de gestion des sols de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés ainsi qu'au Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés.
7. Une copie des factures ou des bons d'expédition des sols contaminés démontrant la réalisation des travaux demandés devra aussi être acheminée au ministère de l'Environnement.

**Tableau des paramètres physicochimiques à analyser
en fonction du type de produits pétroliers impliqués**

Produits pétroliers	Paramètres à analyser
Essence	H.A.M. (hydrocarbures aromatiques monocycliques)
Huile, diesel, huile à chauffage et autres carburants légers	Hydrocarbures C10 à C50 H.A.M.
Huiles usées	HC C10 à C50 Métaux H.A.P.(hydrocarbures aromatiques polycycliques)
Produits pétroliers lourds	HC C10 à C50 H.A.P.

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

53-54
5
53-5
53-54
53-54

Certificat: 130973
Certificat de prél. : 13776
Date du rapport: 2004-06-11
Client: D09130314
Site: 53-54
Projet: D09130314-1
Nom du Projet: Sédiment
Commande: 05-3396

Tél.: (819) 53-54
Fax: (819) 553-54

Données sur le prélèvement

Échantillon: 603492
Votre référence: NA
Nature de l'échantillon: Sédiment
Point d'échantillonnage: Dureau International
Prélevé par: 53-54

Matrice: Sédiment
État de l'échantillon: Conforme
Date de prélèvement: 2004-06-05
Date de réception: 2004-06-07

Résultats obtenus

Paramètres	Description	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
DCEHUMI01	Pourcentage d'humidité sur un sédiment Résultat % humidité		5.3	%	
DDEHGM-01	Hydrocarbures C10-C50 dans un sédiment Résultat hydrocarbures (C10-C50)	DD202	93	mg/kg ms	

Commentaires de l'échantillon: Lieu du prélèvement : Haut

Commentaires du CAO:

Approuvé par:

Mélanie Huard
Mélanie Huard, M.Sc., Chimiste
2-06-065
QUEBEC

SI: Sous-traitance NI: Non détecté INI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences
La première lettre de la méthode indique le nom de la division où les analyses ont été effectuées: A - Thetford Mines, B - Jonquière, C - Joliette, D - Cap-de-la-Madeleine

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 28 jours après l'émission du rapport.
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

F-13-03 / 2002-11-14
Les laboratoires à la mesure
de votre environnement

Page 2 de 6

Cap-de-la-Madeleine • Saguenay • Joliette • Thetford Mines

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

53-54
53-54
53-54
53-54
53-54

Certificat: 128643
Certificat de prél.: 13776
Date du rapport: 2004-05-21
Client: D09130314
Site: 53-54
Projet: D09130314-1
Nom du Projet: Sédiment
Commande: NA

Tél.: 53-54
Fax: 53-54

Données sur le prélèvement

Échantillon: 591552
Votre référence: NA
Nature de l'échantillon: Sédiment
Point d'échantillonnage: Voir commentaires
Prélevé par: 53-5

Matrice: Sédiment
État de l'échantillon: Conforme
Date de prélèvement: 2004-05-17
Date de réception: 2004-05-19

Résultats obtenus

Paramètres	Description	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
DCEHUMI01	Pourcentage d'humidité sur un sédiment Résultat % humidité		0.77	%	
DDEHGM-01	Hydrocarbures C10-C50 dans un sédiment Résultat hydrocarbures (C10-C50)	DD202	120	mg/kg ms	
DGETEL-05	Envoi par télécopieur < >				

Commentaires de l'échantillon: Point d'échantillonnage : Haut 265, Dessureault

Commentaires du CAO:

Approuvé par:

Mélanie Huard, M.Sc., Chimiste



NE PAS TRACER

NE PAS TRACER

NE PAS TRACER

NE PAS TRACER

Les résultats de ce certificat ne sont valables que pour les analyses qui ont été effectuées. A - Thetford Mines, B - Jonquières, C - Joliette, D - Cap-de-la-Madeleine

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 28 jours après l'émission du rapport.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

BIOLAB 2002-11-14

Les laboratoires à la mesure
de votre environnement

Page 3 de 3

Cap-de-la-Madeleine • Saguenay • Joliette • Thetford Mines

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

53-54
53-54
53-54
53-54
53-54

Certificat: 128643
Certificat de prél. : 13776
Date du rapport: 2004-05-21
Client: D09130314
Site: 53-54
Projet: D09130314-1
Nom du Projet: Sédiment
Commande: NA

Tél.: 53-54
Fax: 53

Données sur le prélèvement

Échantillon:	591551	Matrice:	Sédiment
Votre référence:	NA	État de l'échantillon:	Conforme
Nature de l'échantillon:	Sédiment	Date de prélèvement:	2004-05-17
Point d'échantillonnage:	Voir commentaires	Date de réception:	2004-05-19
Prélevé par:	53-54		

Résultats obtenus

Paramètres	Description	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
DCEHUMI01	Pourcentage d'humidité sur un sédiment Résultat % humidité		1.4	%	
DDEHGM-01	Hydrocarbures C10-C50 dans un sédiment Résultat hydrocarbures (C10-C50)	DD202	150	mg/kg ms	
DGETEL-05	Envoi par télécopieur < >				

Commentaires de l'échantillon: Point d'échantillonnage : Bas 265, Dessureault

Commentaires du CAO:

Approuvé par:

Mélanie Huard
Mélanie Huard, M.Sc., Chimiste
2003-065
CHIMISTE
QUÉBEC

ST: Sous-traitance

N/D Non détecté

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

INT: Interférences

La première lettre de la méthode indique le nom de la division où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, B - Jonquières, C - Joliette, D - Cap-de-la-Madeleine

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 28 jours après l'émission du rapport.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

F-13-03 / 2002-11-14

Les laboratoires à la mesure
de votre environnement

Page 2 de 3

Cap-de-la-Madeleine • Saguenay • Joliette • Thetford Mines

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

53-54
53-54
53-54
53-54
53-54

Tél.: 53-54
Fax: 53-54

Certificat: 129700
Certificat de prél. : 16469
Date du rapport: 2004-05-31
Client: D09130314
Site: 53-54
Projet: D09130314-1
Nom du Projet: Sédiment
Commande: NA

Données sur le prélèvement

Échantillon: 591550
Votre référence: NA
Nature de l'échantillon: Sédiment
Point d'échantillonnage: Voir commentaires
Prélevé par: 53-54

Matrice: Sédiment
État de l'échantillon: Conforme
Date de prélèvement: 2004-05-17
Date de réception: 2004-05-19

Résultats obtenus

Paramètres	Description	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
ACECN--04	Cyanures Résultat	AC262	0.1	mg CN/Kg ms	
DBECDIC01	Cadmium par ICP-AES Résultat cadmium par ICP-AES	DB212	1.4	mg/kg ms	
DBECRIC01	Chrome par ICP-AES Résultat chrome par ICP-AES	DB212	18	mg/kg ms	
DBECUIC01	Cuivre par ICP-AES Résultat cuivre par ICP-AES	DB212	12	mg/kg ms	
DBEFEIC01	Fer par ICP-AES Résultat fer par ICP-AES	DB212	5200	mg/kg ms	
DBEHG--02	Mercure- méthode vapeur froide Concentration	DB204	< 0.2	mg/Kg ms	
DBENIIC01	Nickel par ICP-AES Résultat nickel par ICP-AES	DB212	10	mg/kg ms	
DBEPBIC01	Plomb par ICP-AES Résultat plomb par ICP-AES	DB212	39	mg/kg ms	
DBÉZNIC01	Zinc par ICP-AES Résultat zinc par ICP-AES	DB212	65	mg/kg ms	

ST: Sous-traitance N/D: Non détecté TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées INT: Interférences
La première lettre de la méthode indique le nom de la division où les analyses ont été effectuées : A - Thetford Mines, B - Jonquière, C - Joliette, D - Cap-de-la-Madeleine

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 28 jours après l'émission du rapport.
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

F-13-03 / 2002-11-14

Les laboratoires à la mesure
de votre environnement

Cap-de-la-Madeleine • Saguenay • Joliette • Thetford Mines

Robert
Page 3 de 4
696-7293



CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

53-54
53-54
53-54
53-54
53-54

Certificat: 129700
Certificat de prél. : 16469
Date du rapport: 2004-05-31
Client: D09130314
Site: 53-54
Projet: D09130314-1
Nom du Projet: Sédiment
Commande: NA

Tél.: 53-54
Fax: 53-54

Données sur le prélèvement

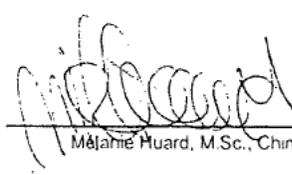
Échantillon: 591550

DCEHUMI01	Pourcentage d'humidité sur un sédiment			
	Résultat % humidité	2.7	%	
DDEHGM-01	Hydrocarbures C10-C50 dans un sédiment	DD202		
	Résultat hydrocarbures (C10-C50)	840	mg/kg ms	
DGETEL-05	Envoi par télécopieur			
	< >			

Commentaires de l'échantillon: Point d'échantillonnage : Container 265, Dessureault
L'échantillon a été séparé pour effectuer les analyses.

Commentaires du CAO:

Approuvé par:


Mélanie Huard, M.Sc., Chimiste



La première partie de la méthode de procédure de laboratoire pour les analyses ont été effectuées. A - Thérèse Mines, B - Jundquère, C - Jolène, D - Cap-de-la-Madeleine
A moins d'une commande explicite, tous les résultats d'analyses chimiques seront entretenus au maximum 28 jours après l'émission du rapport.
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
Résultat communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

CONFIDENTIEL

BIOLAB
Division Cap-de-la-Madeleine
315, rue Vachon, Cap-de-la-Madeleine (Québec) GBT BP6
Tél. : (819) 371-1949 / 800 213-9243 / Telec. : (819) 371-3391 / E-mail : cap@groupebiolab.ca

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL



Commentaire sur le prélèvement

Echantillon: 603493
 Votre référence: NA
 Nature de l'échantillon: Sédiment
 Point d'échantillonnage: Dureau International
 Prélevé par: 53-54

Matrice: Sédiment
 Etat de l'échantillon: Conforme
 Date de prélèvement: 2004-06-05
 Date de réception: 2004-06-07

Résultats obtenus

Paramètres	Description	Méthodes	Résultats	Unités	Date d'analyse *
DCEHUMI01	Pourcentage d'humidité sur un sédiment Résultat % humidité		6.3	%	
DDEHGM-01	Hydrocarbures C10-C50 dans un sédiment Résultat hydrocarbures (C10-C50)	DD202	<80	mg/kg ms	

Commentaires de l'échantillon:
 Lieu du prélèvement : Bas

Commentaires du CAO:

Approuvé par:

Mélanie Huard
 Mélanie Huard, M.Sc., Chimiste



N° Non traité NI Non identifié DMI Codes trop nombreuses pour être identifiées INT Interférences
 La première lettre de la méthode indique le code de division où les analyses ont été effectuées. A - Thetford Mines, B - Jonquière, C - Joliette, D - Cap-de-la-Madeleine

A moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyses chimiques seront entreposés au maximum 28 jours après l'émission du rapport.
 Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
 Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

CONFIDENTIEL

BIOLAB 002 11 14

Les laboratoires à la mesure
 de votre environnement

Cap-de-la-Madeleine • Saguenay • Joliette • Thetford Mines